



Séminaire Chaire ADM octobre 19 Accès à l'alimentation

Dominique Paturel
Sciences de Gestion, HDR
UMR Innovation
F34060 Montpellier
dominique.paturel@inra.fr
inra.academia.edu/DominiquePATUREL



Un projet sur la construction sociale de la démocratie alimentaire dans les marchés et son potentiel transformatif

Une hypothèse centrale : la démocratie alimentaire comme condition d'amélioration de la sécurité alimentaire (accès, durabilité)

Point de départ: le renouveau des circuits courts alimentaires qui valorisent le lien social entre producteurs et consommateurs;

- ✓ Des travaux macro ou limités aux systèmes militants
- ✓ Une diversité d'expériences démocratiques autour de la reconnexion agriculture-alimentation, dans les systèmes alimentaires urbains en particulier

Paradoxe(s) de la situation actuelle

D'un côté, une offre généralisée d'accès à l'alimentation pour les populations vulnérables sur le modèle de la distribution de l'aide alimentaire avec une délégation de la prescription à des intermédiaires : opérateurs historiques (et nouveaux) et un corps professionnel, à savoir les travailleurs sociaux.

De l'autre, une partie de la population française, consciente des enjeux de la transition écologique, revendique de reprendre la main sur les conditions de son alimentation. L'exemple des circuits mis en avant comme solution en est une bonne illustration.

D'un côté, la valorisation du modèle alimentaire basée sur la plaisir de manger et de manger ensemble

De l'autre la responsabilisation individuelle basée sur des messages de santé publique qui vont plutôt vers une nutritionnalisation de l'alimentation

Paradoxe(s) de la situation actuelle

D'un côté, une classe d'actifs que sont les exploitants agricoles dont 30% sont en situation de grande précarité (ils perçoivent moins de 354€/mois -rapport 2017, MSA) qui produisent à perte (Certains sont bénéficiaires de l'aide alimentaire).

De l'autre, une population qui est dans l'incapacité d'accéder à l'alimentation faute de revenus.

Etc.....

Changer de paradigme

Assurer la transition

Encourager la co-construction et la liberté de choix en replaçant les personnes accueillies au cœur des dispositifs

Faire coexister l'aide alimentaire d'urgence et les dispositifs d'accès à l'alimentation de qualité pour tous

Faire (re)connaître les différentes dimensions de l'alimentation (nutrition, identité, vecteur de lien social, dimension plaisir...)

Se reposer sur l'existant et encourager la coopération des acteurs

Prévoir un accompagnement ajusté sur demande de la personne accueillie

Inciter les acteurs par les outils mis à leur disposition

Insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire se définit en contrepoint de la sécurité alimentaire, à savoir tout ce qui manque à ce qui est requis dans la définition de la sécurité alimentaire

Définition de la sécurité alimentaire élaborée par la FAO au Sommet Mondial de 1996:

La Sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

Approches en terme de disponibilités caloriques et de quantité

Approche modèle productiviste de la sécurité alimentaire

Source : enquête Revenus fiscaux et sociaux 2016, France

- La moitié des personnes en France ont un revenu inférieur à 1510€
- Le seuil de pauvreté, fixé à 60% de ce niveau de vie médian, s'élève à 1026€
- En 2016, 8,8 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté, soit 14% de la population. L'intensité de la pauvreté est à 19,7%.
- 5 M vivent avec moins de 855€
- 38,4 % des chômeurs et 6,4% des salariés vivent au-dessous du seuil de pauvreté
- 34,8 % des personnes vivant dans une famille monoparentale sont pauvres et celles-ci sont 3 fois plus pauvres que les couples avec enfants.
- Les jeunes de – de 18 ans vivant dans les zones urbaines sensibles sont touchés 2,9 fois plus que ceux qui n'y habitent pas.
- 2,8 M des – de 18 ans, soit 19% sont en situation de pauvreté
- Les 10 % des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 11040€ tandis que pour les 10 % les plus aisées, ce niveau est d'au moins 37570€, soit 3,4 fois plus.

Pauvreté et conditions de vie: au moins 8 privations (3)

27 indicateurs de pauvreté regroupés en 4 dimensions:

- Contraintes budgétaires
- Retards de paiement
- Difficultés de logement
- Restrictions de consommation

- 1) manger de la viande tous les deux jours
- 2) absence de repas complet pendant au moins une journée durant les deux dernières semaines

4ème partie, Cahier 2, 143p :
Les publics et leurs conditions de vie

Dernier point: 10 pages

L'insécurité alimentaire pour raisons financières
Nicole Darmon, Aurélie Bocquier,
Florent Vieux et France Caillavet

Précarité alimentaire (1)

Deux sources :

- Une définition élaborée par le Conseil économique et social français, sous l'influence de Joseph Wresinski (1987) dont l'objectif était de lutter contre la pauvreté et aboutira au RMI

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. [...] »

L'enjeu des liens sociaux pour qualifier l'exclusion et l'inclusion

- Les travaux de Robert Castel sur la désaffiliation (1991):
rapport entre intensité des liens sociaux et intensité de l'insertion professionnelle
➔ *zone de vulnérabilité qui associe précarité du travail et fragilité relationnelle.*
- Les travaux de Serge Paugam (1991):
rapport entre reconnaissance et protection ➔ le fait de pouvoir se dire «je peux compter sur qui » et «est-ce que je compte pour quelqu'un?

C'est plus qu'une question de liens sociaux

C'est la co-jonction entre (Paturel, 2020, à paraître):

La pauvreté économique

et

Une série d'empêchements socio-culturels et politiques dans l'accès à une alimentation durable: obligation d'avoir recours à l'assistance avec un passage obligé par des structures de contrôle, pouvoir d'agir contraint, assignation à la distribution de produits alimentaires, assignation à la consommation de produits alimentaires non-durable

■ Définition de la lutte contre la précarité alimentaire

➤ Introduite par la loi EGALIM (Loi 2018-938 promulguée le 30 octobre 2018)

« La lutte contre la précarité alimentaire **vise à favoriser l'accès** à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale.

Elle s'inscrit dans le respect du principe de dignité des personnes. Elle participe à la reconnaissance et au développement **des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes** et dans leur environnement. **L'aide alimentaire contribue à la lutte contre la précarité alimentaire. »**

➤ Précarité alimentaire : difficulté d'accès à une alimentation « de qualité » dans des situations de vulnérabilité économique ou sociale / accès au sens large : disponibilité des denrées, accessibilité physique et économique, modalités d'utilisation, intégrant questions culturelles, religieuses et sensorielles / Impact sur la santé, la place dans la société, le lien familial, l'identité

Définition « Accès »

Nous proposons de qualifier l'accès par trois caractéristiques :

- Une première sur l'accessibilité énoncée dans le droit à l'alimentation : il s'agit à la fois d'un accès économique et physique à la nourriture mais également de produits alimentaires adaptée aux besoins nutritionnels et culturels de la population (notamment en respect des religions).
- Une deuxième sur les conditions du mode de production de l'alimentation ; circuits longs, circuits courts, agriculture paysanne, conventionnelle etc... C'est aussi la question de la durabilité à la fois environnementale et sociale du mode de production qui posera la question des générations futures.
- Une troisième sur les conditions d'accès à l'information et/ou à l'éducation sur ce qu'est un système alimentaire durable : cette caractéristique est rarement évoquée alors qu'elle semble essentielle pour démocratiser les choix alimentaires et introduire des changements tant dans les politiques publiques que les comportements alimentaires.

(Ndiaye.P, Paturel.D, 2015)

■ Définition de la lutte contre la précarité alimentaire

« La lutte contre la précarité alimentaire comprend la poursuite des objectifs définis à l'article L. 1 du code rural et de la pêche maritime et par les **programmes nationaux relatifs à l'alimentation, à la nutrition et à la santé**.

La lutte contre la précarité alimentaire **mobilise** l'Etat et ses établissements publics, les collectivités territoriales, les acteurs économiques, les associations, dans le cadre de leur objet ou projet associatif, ainsi que les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, en y associant les personnes concernées. »

- Evolution de la lutte contre la précarité alimentaire : définition d'un objectif (et non d'un dispositif) / Fait passer l'aide alimentaire du CRPM au CASF - chapitre Lutte contre la pauvreté et les exclusions (*articles L266-1 et L266-2*) / Précision des acteurs et programmes mobilisés

Les causes de la précarité alimentaire sont bien identifiées aujourd'hui (Rastoin et Gherzi, 2010). On peut les résumer ainsi :

- La pauvreté, en mettant les familles et personnes précaires à utiliser leurs ressources pour satisfaire leurs besoins vitaux (habiter, manger, se soigner) comme variables d'ajustement de la gestion de leur vie quotidienne.
- Le modèle de consommation alimentaire « local » disparaît par suite de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la globalisation. Il est remplacé par une diète agro-industrielle de qualité nutritionnelle incertaine et affaiblissant « l'autonomie alimentaire locale »
- Les choix de politiques publiques qui ont soutenu une consommation de masse depuis 50 ans avec des réponses du côté de l'offre: l'aide alimentaire est donc conforme à ce modèle.

L' Aide alimentaire est une filière économique

16 octobre 1945, à Québec (Canada), 42 pays ont créé l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

1954: création de l'aide alimentaire internationale; les Principes de la FAO

1961: création du PAM (5,4 Milliards\$, 3,2M tonnes vivres, 80M personnes en 2014)

1967: les donateurs signent la Convention sur l'Aide Alimentaire

1996: sommet mondial de l'alimentation Rome

2002: Alliance internationale contre la faim

2009: Sommet mondial Sécurité alimentaire

Dispositif législatif « aide alimentaire »

1985: les Restos du cœur et Banque Alimentaire

1987: PEAD

1992: modification

2003: PAI

2004: PNAA

2009: consultation

2011: arrêt de la cour Européenne

2014-2020: FEAD

2017: EGA: aide alimentaire en France (1 Milliard€ - 4,8M personnes)

- 2000: prise en compte de l'impact nutritionnel
 - 2001-2005: PNNS1
 - 2006-2010: PNNS2
 - 2011-2015: PNNS3
 - 2017-2021: PNNS4
-
- Éléments pris en compte par l'Europe dans son plan Cohésion sociale et lutte contre la pauvreté dès 2000

L' Aide alimentaire est une activité agricole

2010: Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche; inscription dans le code rural

2014: Loi d'Avenir de l'agriculture, l'alimentation et le forêt

2016: Loi lutte contre le gaspillage alimentaire; inscription dans le code de l'environnement

Suite aux EGA, gestion de l'aide alimentaire par la DGCS et inscription dans le code de l'action sociale.

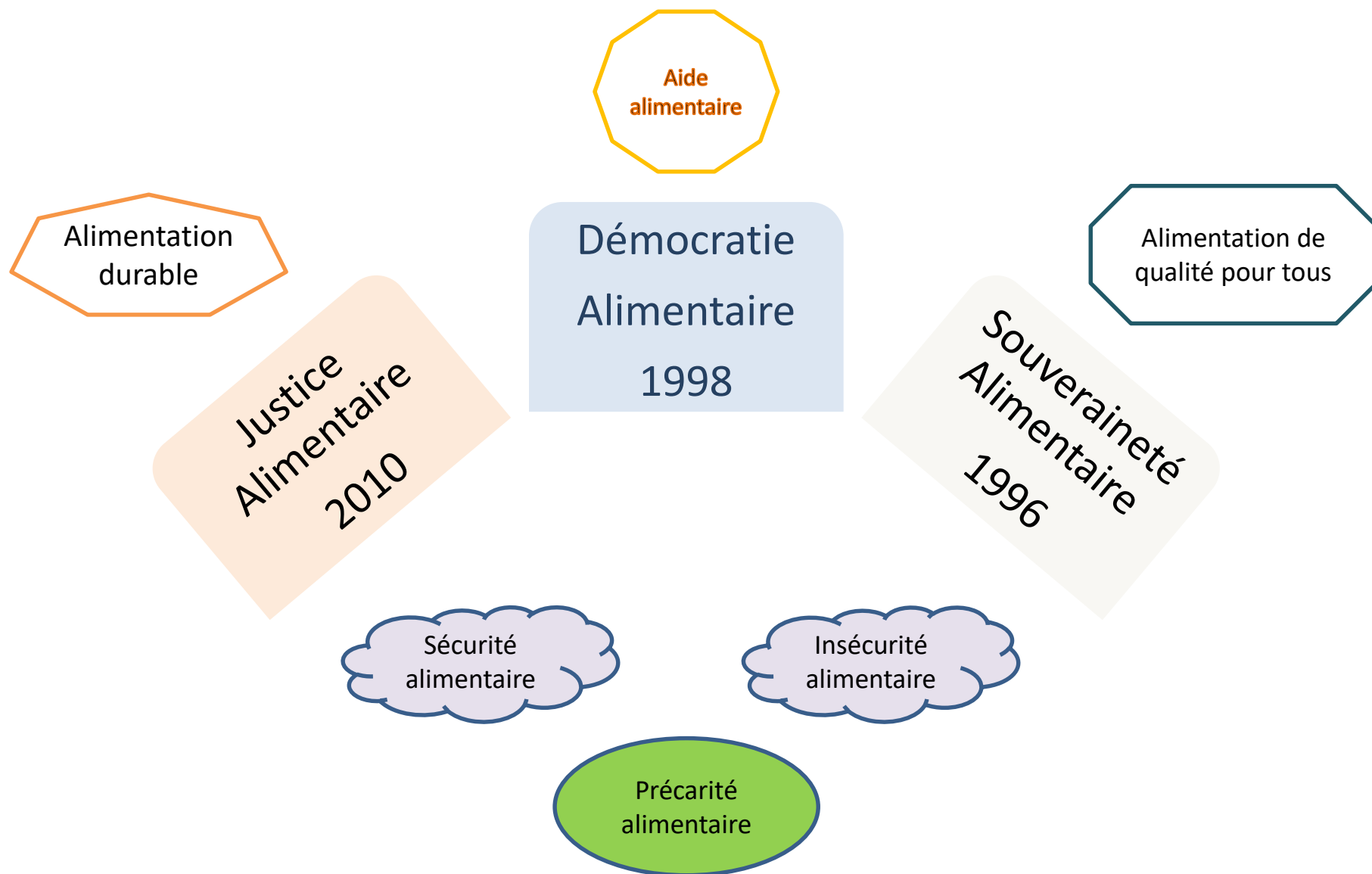
En résumé :

- Un dispositif sous-traité aux associations caritatives à partir de 1985 qui a évolué de la distribution de colis ou de soupe jusqu'à la fin des années 80, à un discours sur la participation incarné par les épiceries sociales, à l'alimentation comme insertion sociale à partir de 2004.
- Le modèle français repris par l'Europe en 1987.
- Une évolution en lien aux politiques publiques de santé à partir des années 2000 avec une évolution vers la nutritionnalisation qui va s'imposer aux opérateurs de l'aide alimentaire.
- Des liens avec l'industrie agro-alimentaire.
- Des études scientifiques sur la population allant à l'aide alimentaire et plus précisément autour de la grande précarité.
- Les conséquences des lois « agriculture » et gaspillage.

Les impensés

- L'Aide alimentaire est pensé comme le droit à l'alimentation
- Référence à la grande précarité est celle d'un homme blanc dans la rue, y arrivant par accident.
- La course en avant conforme à la logique d'un système productiviste d'accès aux ressources
- Les présupposés sur la pauvreté
- Le décalage entre les normes sociales (bio, sans viande, protéines végétales, alimentation industrielle et ultra-transformée, etc..) du nouveau modèle alimentaire et la réalité de la vie quotidienne.

Trois concepts, plusieurs notions, un arrière-plan



Démocratie alimentaire comme concept....

Définie par Tim Lang en 1999; il cherche à contrebalancer le manque de régulation par l'Etat du secteur agro-alimentaire et son emprise par l'industrie agro-alimentaire. Il pense qu'il ne faut pas le contraindre davantage mais plutôt le démocratiser (notion de système alimentaire)

Deux approches:

- Une première dont la préoccupation va être celle de trouver des réponses en termes de droit; Neil Hamilton aux USA (2005)
- Une deuxième approche, celle de Neva Hassanein en 2003. Elle présente la démocratie alimentaire comme un moyen d'action collective à la disposition de la société et des mouvements sociaux. Cette piste sera également celle de Henk Renting et al en 2012, (Both, Coveney, Paturel, 2017)



Reprendre la main sur les conditions d'accès à l'alimentation, en particulier par la connaissance des conditions de production, de transformation et de distribution. Pour cela, le droit à l'alimentation doit être effectif. (Paturel, D, Ndiaye, P, 2019)

On tient à la fois les questions de justice sociale à travers l'accès, la participation et le pouvoir d'agir **et** celles de citoyenneté, et ce pour l'ensemble des acteurs du système alimentaire

La démocratie alimentaire peut nous donner le cadre à la fois de pensée et d'actions collectives pour engager la lutte contre les inégalités liées à l'alimentation.

Démocratie Alimentaire comme concept

Trois fonctions universelles de l'alimentation :

- Fonction biologique
- Fonction identitaire
- Fonction sociale

Modèle alimentaire spécifique (Fischler, Masson, 2008, Credoc, 2011):

- Manger ensemble
- Goût
- Repas structurés tant dans le contenu que dans la temporalité

Vision systémique du système alimentaire (Malassis, 1994):

- Producteurs
- Transformateurs
- Distributeurs
- Consommateurs

Droit à l'alimentation « durable » inscrit dans la loi

- Reposant sur les droits humains
- Remettant en cause le fait que les produits alimentaires ne sont pas des marchandises comme les autres

Création d'un segment de marché: marchandisation de l'alimentation dans les quartiers populaires

Du côté de l'ESS

- Inter médiation
- Innovation sociale

business sociale vs économie populaire

Du côté de l'industrie agro-alimentaire

- Recyclage des produits date de consommation
- Recyclage des produits non calibrés
- Dons aux associations caritatives
- Produits spéciaux sous-nutrition

vision système alimentaire (RSE) vs système productiviste

Segment de marché « Alimentation des pauvres »

5,5 Millions de personnes en France (22 M en europe)



8,8M de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté (1015€), soit
14,1% de la population

5 M vivent avec moins de 846€

143 000 sans domicile

149 000 logement fragile (cabanès, hôtels, foyers)



Potentiel de 4 à 5M de personnes supplémentaires

Mise en garde

- Matraquage sur la malbouffe - Matraquage sur ce qui est sain, haro sur la viande et les produits ultra-transformés, et mise en avant du bio.
- L'alimentation comme objet politique: la repolitisation de l'alimentation rend visible la question du genre et l'invisibilisation de formes politiques construites à partir de la vie quotidienne.

Ce qu'on peut retenir...

- ✓ Alimentation comme marqueur de pauvreté, absente de la statistique sur la pauvreté
- ✓ Alimentation comme rapport de classe avec des fortes inégalités d'accès à une alimentation de qualité
- ✓ Aide alimentaire, variable d'ajustement de la gestion de la pauvreté
- ✓ Alimentation comme problème public, justifiée par la santé et essentiellement la fonction biologique
- ✓ Signaux faibles de nouveaux droits sociaux liant la qualité de citoyen(ne) à l'accès aux besoins fondamentaux, en particulier l'alimentation. (citizen food)

Quelles perspectives pour l'aide alimentaire dans une approche de transition écologique ?

- Aide alimentaire urgence: réserver dispositif à urgence absolue, passer d'une politique de l'offre à une politique partant de la demande et de l'offre conjointes, remettre les personnes au cœur de la réponse dans le respect de leur dignité.
- Penser système alimentaire ➡ ne plus traiter séparément les quatre éléments du système. Former et informer sur ce qu'est un système alimentaire durable : les travailleurs sociaux, les associations intervenant dans la lutte contre la pauvreté, ainsi que les autres parties prenantes. Ce point correspond à une des modalités de notre définition de « l'accès » dans une perspective de démocratie alimentaire.
- Sécurité Sociale de l'Alimentation: Droit à l'alimentation, Restauration collective, Allocation mensuelle

Démocratie alimentaire comme méthode

- Indice Démocratie Alimentaire
- Approvisionnement en circuit de proximité pour les Restos du Cœur 34

4 types d'initiatives:

- Initiatives relevant du dispositif aide alimentaire subventionné
- Association d'éducation à l'alimentation
- Paniers ou Amap solidaire
- Groupement Achat et supermarché collaboratif

L'étude porte sur 16 initiatives

La grille comporte 4 dimensions

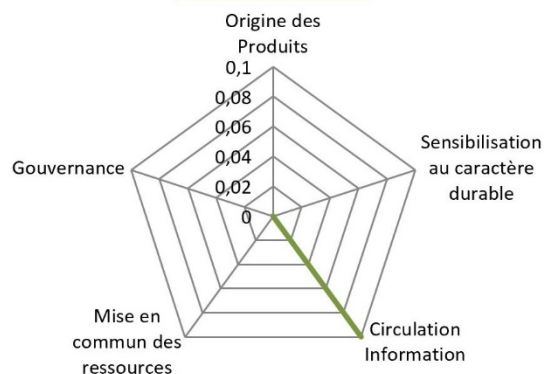
Dimension 1 - Travail			Dimension 3 - Modèle Economique		
Porteur de projet / Partenaire	Echelle	Conditions de travail	Soutien Producteur	Soutien Consommateur	Processus Solidarité
Dimension 2 - Durabilité			Dimension 4 - Dimension participative		
Origine des Produits	Sensibilisation au caractère durable		Circulation Information	Mise en commun des ressources	Gouvernance

Dans l'étude, seules deux dimensions vont pouvoir être renseignée

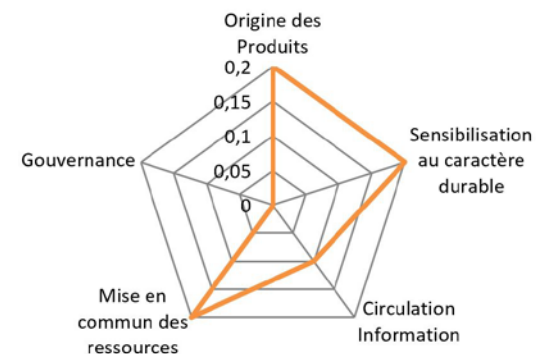
Dimension Durabilité		Dimension participative		
Origine des Produits	Sensibilisation durable	Circulation Information	Mise en commun des ressources	Gouvernance
0,2	0,2	0,1	0,2	0,3

Indice Démocratie Alimentaire

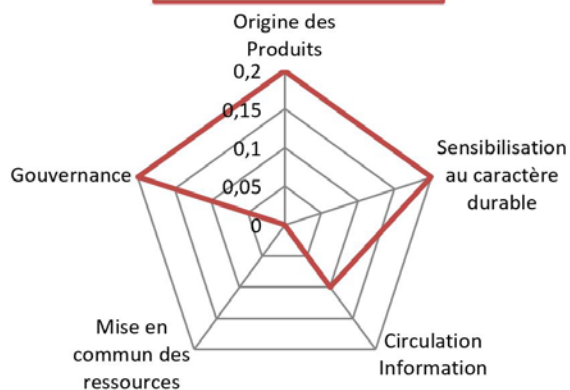
Epicerie sociale



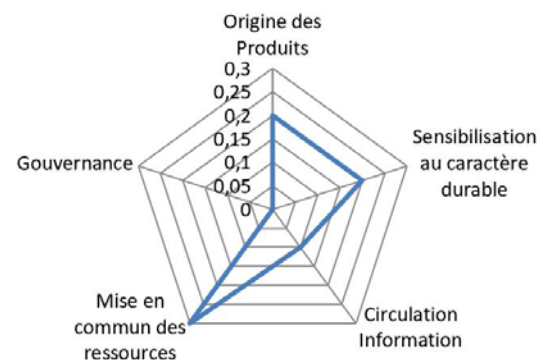
Education



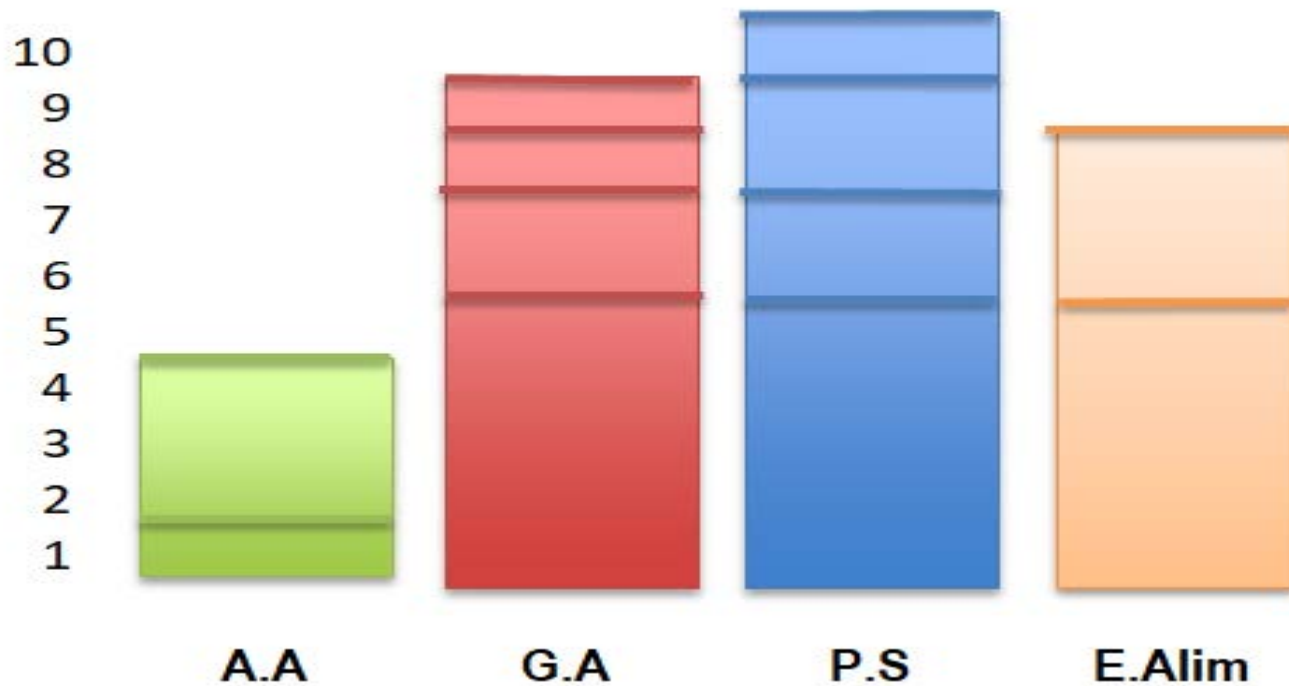
Groupement Achat



Paniers



Indice Démocratie Alimentaire



A.A = initiatives aide alimentaire
GA= Groupement achats
PS= Paniers solidaires
E.Alim= éducation



UMR **Innovation**
Montpellier
SupAgro - Inra - Cirad



MERCADIS Marché d'Intérêt National – Méditerranée

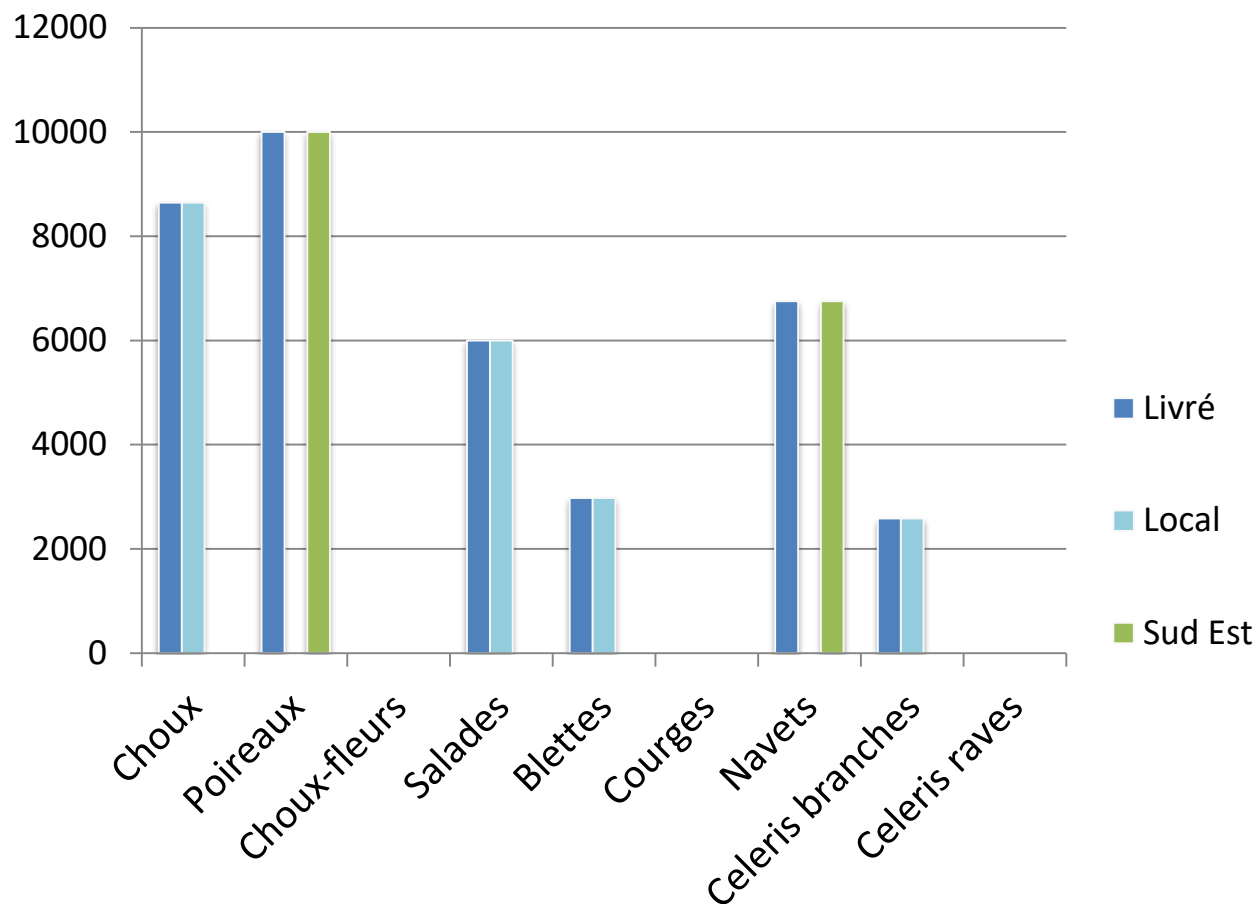
Approvisionnement en fruits et légumes du Languedoc-Roussillon
pour l'association départementale des Restaurants du cœur de l'Hérault,
campagne 2014/2015

Favoriser un approvisionnement de proximité pour permettre l'accès à l'alimentation pour tous

Mesurer les impacts de l'approvisionnement local au niveau :

- Qualitatif (amélioration de la qualité des produits, goût, fraîcheur, maturité)
- Environnemental (limiter l'impact lié au transport et à la production)
- Social (agir sur la cohésion sociale)
- Economique (agir sur l'équité des prix, accès et soutien à la production locale)

Indicateurs de performance de l'expérimentation



- Une variété de légumes moins importantes (6 contre 7 l'année précédente)
- 2 légumes importés mais avec un approvisionnement « moins éloigné » (poireaux en provenance de l'Isère alors qu'ils venaient du Nord de la France les années précédentes)

Indicateur de fraîcheur, perception en terme de qualité

Variétés	Délais entre récolte et livraison grossiste	Délais entre livraison grossiste et livraison AD 34	Note sur les typologies des structures concernées
Pomme	Récolte d'octobre/novembre	24 à 48 h	Expéditeur, SAS
Kiwi	Récolte d'octobre/novembre	"	Producteurs locaux
Poireaux		"	Structures de grande taille
Carotte	7 jours	"	Structures de grande taille
Navet rond	24 à 48 h	"	Producteurs locaux
Blette	24 à 48 h	"	Producteurs locaux
Céleri	24 à 48 h	"	Producteurs locaux SICA
Salade	24 à 48 h	"	Producteurs, grossistes, courtier
Chou fleur	24 à 48 h	"	Producteurs locaux

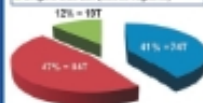
Il demeure un réel gain de fraîcheur des fruits et légumes distribués, caractérisé par un délai découlement au sein du dispositif inférieur au model traditionnel, principalement perçu par son aspect visuel, et traduit par une diminution de tri, de perte et de charge de travail des bénévoles.

La différence a été particulièrement notable sur les pommes issues des invendus dus à l'embargo russe. Les pommes récupérées par ce biais ont entraîné des opérations de tri importantes pour les bénévoles.

Approvisionnement en fruits et légumes locaux des Restaurants du cœur de l'Hérault

Indicateurs de performance de l'expérimentation

● Origine non locale
● Origine locale
● Origine Sud Est (autres régions)



79,4 %
de l'objectif atteint
sur les produits locaux

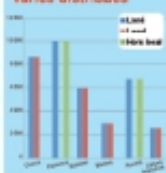
47 %
de l'approvisionnement total réalisé en région
(58% en Sud Est)

9
producteurs
(ou groupement de producteurs)

76 Kms
distance moyenne
d'approvisionnement local

Produits	Quantité achetée (kg)	Quantité vendue (kg)	Différence (kg)	Différence (%)
Pommes de terre	47 000	47 000	0	0 %
Carottes	21 000	21 100	100	0 %
Légumes variés	7 000	7 000	0	0 %
Pommes	37 000	37 100	100	0 %
Orange	26 000	26 000	0	0 %
Châtaignes	12 000	12 000	0	0 %
Céleri	3 000	3 000	0	0 %
Navet	7 000	7 000	0	0 %
Pois	3 000	3 000	0	0 %
Total	177 000	184 200	7 200	4 %
Produits locaux	14 700	14 700	0	0 %

Diversité des légumes
variés distribués



Plus grande fraîcheur
des fruits et légumes locaux distribués
à 200-400 - 7 jours



CAMPAGNE
HIVER 2014-2015



En partenariat avec:



Avec l'appui financier de:



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Ministère de la Santé et des Affaires sociales

Ministère de l'Éducation nationale

Biettes
- Martinez (Vergèze)

Carottes
- La Rosée (Mauguio)

Céleri
- Tom Sud (Perpignan)

Choux fleurs / Choux verts
- Blazy (Lattes)
- Les Saveurs de Lattes (Lattes)
- Masclès Jean-Paul (Veuvent)

Kiwis
- Chermignon (Saint Paul de Caisson)
- Privat (Cendras)

Navets
- Soulage (Chateauneuf)

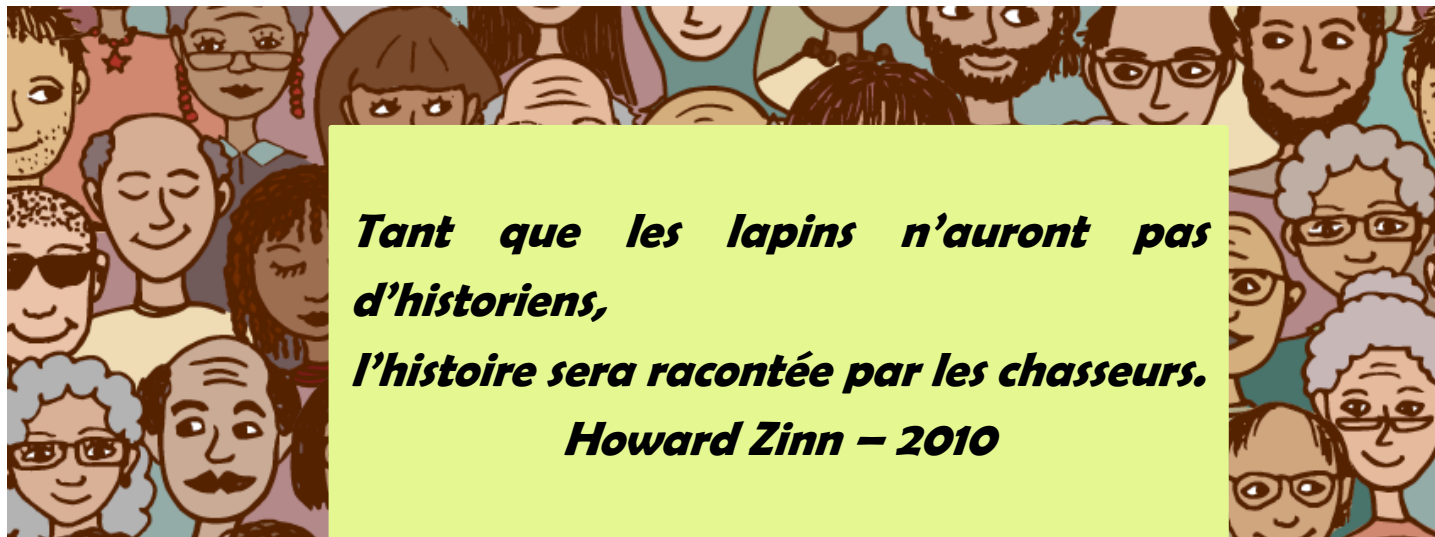
Pommes
- Noël Armet (Pont-Saint-Esprit)
- Château de Nages (Caissergues)

Salades
- Mouri Pals Laurent & Fils (Avezé)
- Martinez (Vergèze)
- Tom Sud (Perpignan)



Bibliographie

- Both,S., Coveney,J., Paturel,D. (2018) Counter crimes and food democracy: suspects and citizens remaking food system in Grey,A., Hinch,R. (eds) *A Handbook of Food Crime. Immoral and Illegal Practices in the Food Industry and What to Do About Them*, Bristol : Bristol University Press, pp 373-389
- Castel, R. (1991) De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation, in Jacques Donzelot (dir.), *Face à l'exclusion, le modèle français*. Paris: Éditions Esprit, pp. 137-168.
- Fischler,C,Masson,E (2008) *Manger – Français, Européens et Américains face à l'alimentation*, Paris: Odile Jacob.
- Malassis, L. (1993) *Nourrir les hommes*, Paris: Flammarion
- Mousty,A (2019, à paraître) « L'indice de précarité alimentaire comme outil de diagnostic à l'échelle d'un territoire, Forum n°158, pp 42-47
- Ndiaye, P., Paturel, D. (2018) Droit à l'alimentation : entre droit commercial et droit humain : note intermédiaire», Séminaire Démocratie Alimentaire, novembre 2018, Montpellier
- Paturel, D, de Alexandris, C (2018) Démocratie Alimentaire et accès à l'alimentation durable des familles à petits budgets.
- Paugam, S (1991) *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris: PUF
- Vernier, M, Paturel, D (2017) Note 31^{ème} Campagne des Restos du cœur de l'Hérault: Approvisionnement local en Fruits et Légumes
- Wresinski, J. (1987) Rapport Grande pauvreté et précarité économique et sociale, CES 10-11 février 1987



***Tant que les lapins n'auront pas
d'historiens,
l'histoire sera racontée par les chasseurs.
Howard Zinn – 2010***

MERCI DE VOTRE ATTENTION !